

**Arrêté du 30 avril 2015 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline**

NOR : JUSC1509945A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, R. 822-8 et R. 822-9 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Colmar, en date du 20 février 2015 ;

Vu les propositions du premier président de la cour d'appel de Colmar, en date du 13 avril 2015,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar :

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Michel STORCK, professeur des universités à l'université de Strasbourg, titulaire, en remplacement de M. Charles GOYET, pour la durée du mandat restant à courir.

Mme Dominique D'AMBRA, professeur des universités à l'université de Strasbourg, suppléante, en remplacement de M. Michel STORCK, pour la durée du mandat restant à courir.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Claude ASSIE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Colmar, titulaire, en remplacement de M. Thierry LIESENFELD, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 30 avril 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE